

Pages officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **25 (1998)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Statistique des Suisses de l'étranger en 1998

Deux pour cent supplémentaires de Suisses à l'étranger

562 813 Suisses étaient immatriculés auprès des ambassades et des consulats suisses à la fin du mois de juin 1998, soit 10 520 ou 1,9 % de plus qu'un an auparavant (552 293).

391 056 Suisses de l'étranger immatriculés (69,48%) sont doubles nationaux. 333 726 (59,30%) vivent dans les pays de l'Union européenne et 67 293 (65 123 l'année passée) personnes (sans la principauté du Liechtenstein) se sont inscrites auprès des représentations suisses pour l'exercice du droit de vote par correspondance, ce qui représente 15,76% des 426 927 électeurs potentiels immatriculés.

Dans le monde entier

346 356 Suisses immatriculés vivent en Europe, 151 967 dans les deux Amériques, 23 908 en Océanie, 23 296 en Asie et 17 286 en Afrique.

La première communauté suisse, numériquement parlant, est de loin celle de France, qui compte 145 984 personnes immatriculées. Suivent l'Allemagne (66 744 immatriculés), talonnée par

les USA (66 176), puis l'Italie (39 418), le Canada (34 228), la Grande-Bretagne (24 208), l'Australie (18 489), l'Espagne (17 834), l'Argentine (14 474), le Brésil (12 358) et l'Autriche (11 905).

A l'autre bout de l'échelle figurent le Turkménistan, Sao Tomé et Principe, les îles Marshall et Nauru, où aucun Helvète n'est apparemment établi pour l'heure.

Tout le monde n'est pas immatriculé

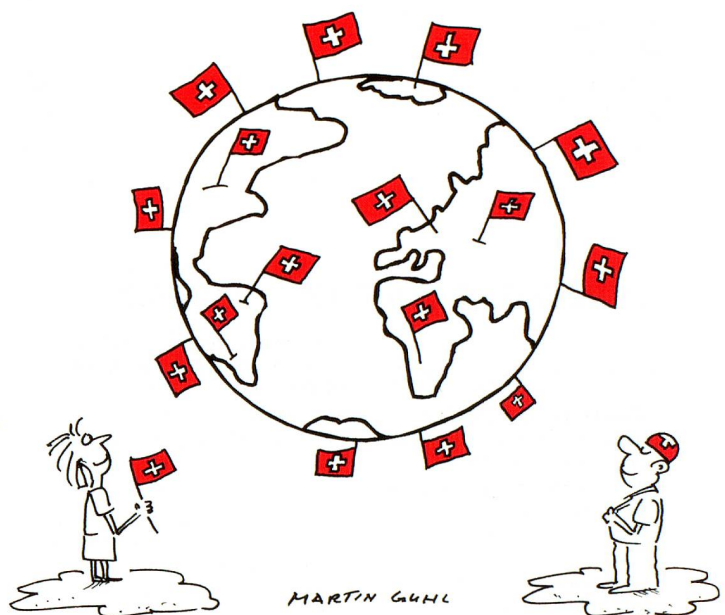
La statistique des Suisses de l'étranger est établie par le Service des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères. Elle ne prend en compte que les personnes immatriculées auprès des représentations suisses à l'étranger (ambassades et consulats). Quant au chiffre des Suisses non immatriculés, il est inconnu.

Par ailleurs, nombreux sont les descendants d'émigrés suisses qui n'ont plus droit de cité dans notre pays, mais se sentent liés à la patrie de leurs ancêtres et gardent un contact étroit avec elle. Ainsi, lors du recensement de 1990, plus d'un million de citoyens

tricolées, 40% sont des hommes et 60% des femmes, alors que le rapport est pratiquement de 1/1 en Suisse. La Cinquième Suisse est donc à dominante féminine.

Bilan

La Cinquième Suisse est diverse et globale. En regard de



américains se déclaraient d'origine suisse.

Une Cinquième Suisse jeune et féminine

Des 562 813 Suisses de l'étranger, 62% sont âgés de 18 à 65 ans, 23% ont moins de 18 ans, 15% plus de 65 ans. La proportion des «moins de 18 ans» à l'intérieur du pays est de 3% plus faible et celle des «plus de 65 ans» de 2% supérieure. On peut donc considérer que, dans l'ensemble, la Cinquième Suisse est plus jeune, mais il convient de préciser que certaines représentations consulaires comptent un nombre élevé de rentiers. Des personnes adultes imma-

la taille de notre pays, elle a un poids considérable. Peu de pays ont une proportion aussi élevée d'expatriés. Un Suisse sur onze vit à l'étranger.

Si elle constituait un canton, la Cinquième Suisse viendrait au quatrième rang, par le chiffre de population, après Zurich, Berne et Vaud et juste avant Argovie. Pour la seule France, le nombre de Suisses immatriculés est supérieur aux chiffres de population de dix cantons et demi-cantons. Et le potentiel de vote de la Cinquième Suisse est plus important que celui de 9 cantons.

NYF

Adaptation des rentes AVS/AI en 1999

Les prestations de l'AVS et de l'AI seront adaptées à l'évolution des salaires et des prix avec effet au 1^{er} janvier 1999, comme c'est le cas tous les deux ans en principe. L'adaptation est de l'ordre de 1 pour cent. La rente minimale sera portée dès l'année prochaine à 1005 francs et la rente maximale à 2010 francs par mois. Les rentes partielles sont également adaptées en conséquence.

Le coût de cette adaptation sera de près de 316 millions de francs. Au terme de la loi, les rentes AVS/AI suivent l'évolution de ce qu'on appelle l'indice mixte, basé pour moitié sur l'indice des prix à la consommation et pour moitié sur l'indice des salaires. En 1997, les prix ont augmenté de 0,4 pour cent et les salaires de 0,5 pour cent. Pour 1998, le renchérissement escompté est de 0,4 pour cent et les salaires devraient progresser de 0,6 pour cent. La dernière adaptation (+2,6 % en moyenne) des rentes AVS/AI a été réalisée le 1^{er} janvier 1997.

NYF



Initiative en bref

«Sus aux bouchons!»

Un comité hors partis, composé de personnalités des milieux des transporteurs, du parti de la liberté, de la Ligue des Tessinois, ainsi que de divers partis bourgeois, a lancé un paquet de quatre initiatives regroupées sous le titre «sus aux bouchons!»

La première de ces initiatives demande l'élargissement à six voies de l'autoroute A1 entre Zurich et Berne, en donnant la priorité au tronçon entre l'échangeur de Härkingen et celui de Wiggertal (noeud d'Olten).

La deuxième initiative préconise la construction d'une deuxième galerie au tunnel routier du Saint-Gothard.

La troisième initiative demande l'élargissement à six voies de tout le tronçon de l'autoroute nationale A1 entre Genève et Lausanne.

La quatrième initiative enfin vise à supprimer le droit de recours des associations au plan fédéral, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la protection de la nature et du patrimoine et la protection de l'environnement. Les initiants veulent ainsi empêcher que d'importants projets d'investissements publics et privés soient retardés et renchérissés.

NYF

«1798 à 1998: deux siècles de représentations extérieures de la Suisse»

Cette brochure (f,d,i,e) présente l'histoire du réseau suisse de représentations à l'étranger. Vous trouverez, en annexe, une vue d'ensemble de toutes les représentations de la Suisse depuis 1798.

Commande: OCFIM, 3000 Berne, fax 031 992 00 23

Fonds National Suisse

Bourses pour chercheurs et chercheuses avancé(e)s

En 1999 également, des bourses seront de nouveau mises au concours dans cette catégorie (v. «Revue Suisse» 4/98). Les formulaires de candidature, de même que des informations complémentaires, peuvent être obtenus auprès du Service des bourses du Fonds national, case postale 8232, 3001 Berne, tél. +41 31 308 22 22, fax +41 31 301 30

09. Délai de soumission des candidatures: 1^{er} février 1999.

Toutes les disciplines seront soutenues, à l'exception de la médecine clinique. Pour cette discipline, il faut s'adresser à la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie, c/o F. Hoffmann-La Roche SA, 52/311, CH-4070 Bâle (fax +41 61 688 94 89).

Initiatives populaires pendantes

Les initiatives populaires suivantes peuvent être signées:

«Pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions (Rues pour tous)»
(jusqu'au 16.03.1999)

Association transports et environnement (ATE), case postale, CH-3000 Berne 2

«Répartition du travail»
(jusqu'au 16.03.1999)
Patrizia Staub, case postale 7263, CH-8023 Zurich

«La santé à un prix abordable (initiative-santé)»
(jusqu'au 09.06.1999)
Parti socialiste suisse, case postale, CH-3001 Berne

«Stations cliniques modèles»
(jusqu'au 09.06.1999)
Kunigunde Grätzer-Karner, case postale 114, CH-8042 Zurich

«Six voies pour l'autoroute A1 entre Zurich et Berne»
(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, CH-8700 Küsnacht

«Six voies pour l'autoroute A1 entre Genève et Lausanne»
(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, CH-8700 Küsnacht

«Pour une deuxième galerie au tunnel autoroutier du Saint-Gothard»

(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, CH-8700 Küsnacht

«Pour la suppression du droit de recours des associations au plan fédéral»

(jusqu'au 13.07.1999)
Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, CH-8700 Küsnacht

«Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée»

(jusqu'au 17.09.1999)
Groupement pour une Suisse sans armée, Nico Lutz, case postale 6348, CH-3001 Berne

«La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)»
(jusqu'au 17.09.1999)

Groupement pour une Suisse sans armée, Nico Lutz, case postale 6348, CH-3001 Berne

«Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire»
(jusqu'au 01.10.1999)

Association «Strom ohne Atom», Leo Scherer, case postale 2322, CH-8031 Zurich

«Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires»

(jusqu'au 01.10.1999)
Association «Strom ohne Atom», Leo Scherer, case postale 2322, CH-8031 Zurich

«Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (initiative pour des places d'apprentissage)»

(jusqu'au 28.10.1999)
Sarah Müller, Postgasse 21, CH-3001 Berne

«Pour une durée du travail réduite»

(jusqu'au 05.11.1999)
Union syndicale suisse, Monbijoustr. 61, CH-3007 Berne

«Pour un impôt sur les gains en capital»

(jusqu'au 05.11.1999)
Union syndicale suisse, Monbijoustr. 61, CH-3007 Berne

«Pour la liberté de parole et la levée simultanée de l'interdiction du racisme»

(jusqu'au 12.11.1999)
Kunigunde Grätzer-Karner, case postale 114, CH-8042 Zurich

«La souveraineté personnelle des citoyens» (instauration, en qualité d'instance judiciaire suprême, de la Commission technique du sénat d'une Académie suisse de la

technique, des questions vitales et des sciences)»

(jusqu'au 12.11.1999)
Kunigunde Grätzer-Karner, case postale 114, CH-8042 Zurich

«Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse»

(jusqu'au 2.12.1999)
Dominik Müggler, case postale, CH-4011 Bâle

«Pour un revenu assuré en cas de maladie (initiative indemnité journalière)»

(jusqu'au 16.12.1999)
Union syndicale suisse, case postale 64, CH-3000 Berne 23

«Droits égaux pour les personnes handicapées»

(jusqu'au 04.02.2000)
Konrad Stokar, Effingerstr. 55, CH-3008 Berne

«Pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)»

(jusqu'au 08.03.2000)
Vereinigung Volksinitiative Beitritt der Schweiz zur UNO, case postale 734, CH-4003 Bâle

«Pour un approvisionnement en médicaments sûr et axé sur la promotion de la santé (Initiative sur les médicaments)»

(jusqu'au 15.03.2000)
Société suisse de pharmacie, Dr. Max Brentano, Stationsstr. 12, case postale 193, CH-3097 Berne-Liebfeld